

Comprendre et limiter l'impact environnemental des services culturels numériques

Pour accroître leur public et faire rayonner leur offre, les institutions culturelles ont multiplié les stratégies de présence en ligne. Désormais invitées à maîtriser la trajectoire croissante de leur empreinte environnementale, elles se doivent d'inventer des services culturels numériques plus sobres.

Cette formation vous permettra d'estimer l'impact écologique de vos activités digitales et de connaître les cadres juridique et politique dans lesquels s'oriente la transition numérique du secteur, pour mettre en œuvre des solutions durables et soutenables.

Bulletin d'inscription sur www.cipac.net
Renseignements : formation@cipac.net
01 44 79 10 85

Siret 415 293 208 00054
Organisme de formation
no 11 75 39734 75
Référéncé au Datadock
TVA non applicable
en vertu de l'article 261-4°-4°-a
5° alinea du CGI

PUBLICS

Cette formation s'adresse aux chargés de communication, de production, de documentation, de médiation et à toute personne concernée par le management environnemental et l'impact des pratiques numériques.

DOMAINES DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

→ Développement durable
→ Management environnemental
→ Communication digitale

PRÉ-REQUIS

Professionnels de tous niveaux.

PROCÉDURE DE POSITIONNEMENT

Un test de positionnement sera effectué à l'entrée en formation.

FORMACODE® : 12522

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

→ Présentations interactives des modules théoriques.
→ Études de cas pratiques et d'exemples.
→ Transmission de documents pédagogiques (documents de références, outils de travail...).

ATTESTATION DE FORMATION

Il sera demandé au stagiaire de signer une feuille d'émargement par demi-journée.

Une attestation de formation lui sera remise à l'issue du programme s'il en a suivi l'intégralité avec assiduité.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés par les objectifs de la formation, il complètera une évaluation des acquis de la formation. Un questionnaire de satisfaction lui sera également soumis.

EFFECTIFS FORMÉS

Cette formation est organisée pour un effectif maximal de 15 stagiaires.

CONTENU

1/ Introduction : l'impact écologique du numérique

- Impact de la dématérialisation.
- Conséquences de la fabrication des équipements et infrastructures réseaux.
- Effets de l'usage et consommation énergétique.
- Enjeux de la croissance du numérique et conséquences.
- Rôle de la culture dans la croissance du système numérique.

2/ L'usage du numérique dans le secteur artistique et culturel

- La diffusion des œuvres et du patrimoine.
- Les œuvres numériques.
- La communication et l'interaction avec les publics.
- La médiation.
- État des connaissances sur l'impact environnemental.

3/ Éléments de contexte

- Cadre juridique du numérique responsable.
- Cadre politique du déploiement du numérique dans le secteur culturel.
- Le nouvel enjeu de l'Intelligence Artificielle pour les créateurs.

4/ Stratégies pour réduire l'impact environnemental des services culturels numériques

- L'éco conception.
- La sobriété numérique.
- Étude de pratiques durables (cas d'usage).
- La sensibilisation aux enjeux de la sobriété des équipes et des publics.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Identifier les enjeux environnementaux des services culturels numériques.
- Mobiliser les outils d'estimation de l'impact de ses pratiques numériques.
- Élaborer des stratégies de sobriété efficaces et lisibles.

FORMATRICE

Amélie Mathieu • Conseillère en développement durable pour le secteur culturel, animatrice de la Fresque de la Culture et prestataire de bilan carbone.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates : vendredi 24 mai 2024

Durée : 1 jour, soit 7 heures de formation au total

Frais de formation : 430 euros coût net

Horaires : 10h-13h et 14h-18h

Lieu : Paris - République